

**COMITÉ SYNDICAL**

**04 février 2020 à 20h00 – 50500 LES VEYS**  
**commune de CARENTAN LES MARAIS**

**Relevé de décisions**

Extrait de délibération

**CS 2020/27 Finances locales – Décisions budgétaires : Améliorer la prise en compte des paysages dans les projets (Stage) (P230502\_20\_DEM\_PAYSAGE)**

Affiché le 05 MARS 2020

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 4 février 2020 à 20 h 00 à Les Veys sur convocation de ses membres en date du 16 janvier 2020.

**ÉTAIENT PRÉSENTS****avec voix délibérative**Pour la Région

Pascal MARIE (pouvoirs de Hubert LEFEVRE et Robert RETOUT), Florence MAZIER (pouvoir de Hubert **DEJEAN DE LA BATIE**)

Pour les conseillers départementaux

Françoise LERROSSIGNOL (pouvoir de Nicole **GODARD**), Jean MORIN (pouvoir de Marc **LEFEVRE**), Patrick THOMINES (pouvoir de Maryse **LE GOFF**),

Pour les Communautés de Communes

Michel FAUVEL (pouvoir de Jacky **MAILLARD**), René HARDY (pouvoir de Michel **COUILLARD**), Anne HEBERT-PIQUART (pouvoir de Laurent **PIEN**)

Pour les communes

Stéphane BARRAULT (La Meauffe), Jean-Marc JOLY (Hémevez – pouvoir de Didier **CORNIERE**), Mickaël LALANDE (Montmartin en Graignes), Jocelyne LEVAVASSEUR (Fresville – pouvoir de Hubert **MOUCHEL**), Marinette MIGAULT (Rauville la Place), Yann MOUCHEL (Varenguebec), Jean-Marie POULAIN (Montsenelle), Gérard TAPIN (Marchésieux – pouvoir de Laure **LEDANOIS**), Didier REMON (Beuzeville la Bastille), Alexandra UHLMANN (Le Mesnil Véron), Jean-Michel GREEN (Vouilly – pouvoir de Michel **MAUDUIT**) Erick JEANNE (Trévières), Michel MARIETTE ((Rubercy)

**avec voix consultative**Pour les membres associés

Thierry RENAUD (SCOT Centre Manche), Marc LECOUSTEY (Chambre d'Agriculture de la Manche), Valérie BALAGUER (Conseil départemental de la Manche).

**ÉTAIENT EXCUSÉS**Pour la Région

Caroline AMIEL, Jean-Manuel COUSIN, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Hubert LEFEVRE, Robert RETOUT, Nathalie THIERRY.

Pour les conseils départementaux

Christèle CASTELEIN, Jacques COQUELIN, Gabriel DAUBE, Nicole GODARD Marc LEFEVRE, Maryse LE GOFF. Patricia GADY-DUQUESNE,

Pour les Communautés de Communes

Pierre AUBRIL, Michel COUILLARD, Michel DAVY DE VIRVILLE, Jacky MAILLARD, Laurent PIEN

|  |
|--|
| Accusé de réception en préfecture<br>050-255002552-20200306-<br>DELIB_CS2020_27-DE<br>Date de télétransmission : 06/03/2020<br>Date de réception préfecture : 06/03/2020 |
|--|

Pour les communes

André **CARPENTIER** (Millières), Didier **CORNIERE** (Sainte-Mère-Eglise), Daniel **ENault** (Doville), Jean-Claude **HAIZE** (Carentan les Marais), Laurent **HUET** (Vaudrimesnil), Laure **LEDANOIS** (Pirou), Henri **LEMOIGNE** (Créances), Géraldine **MAUDUIT** (Rémilly les Marais), Hubert **MOUCHEL** (Lestre), Michel **MAUDUIT** (Isigny sur Mer)

Pour les membres associés

CAUE du Calvados, Jean-Yves **HEURTIN** (Président Chambre d'Agriculture du Calvados), Sylvain **LEREDDE**, Syndicat Mixte de la Vire

**Étaient également présents** (*Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin*) :

Audrey **GAUDRON**, Guillaume **HÉDOUIN**, Joëlle **RIMBERT**, Fabienne **COLLINEAU**, Jean-Baptiste **WETTON**, Marie **DEVILLE**, Denis **LETAN**, François **STREIFF**, Vanessa **LEPASQUIER**

soit un quorum de 33 membres présents sur 58

Nombre de votants 20 présents + 13 pouvoirs soit 33 votants.

**CS 2020/27 Finances locales – Décisions budgétaires : Améliorer la prise en compte des paysages dans les projets (Stage) (P230502\_20\_DEM\_PAYSAGE)**

**Conduire une analyse sensible des paysages traversés par les RN 174 et D 174**

| Dépenses                          |            | Recettes       |                   |
|-----------------------------------|------------|----------------|-------------------|
| 64131                             | 3 700,00 € | BUDGET GÉNÉRAL | 4 000,00 €        |
| 6251                              | 300,00 €   |                |                   |
| <b>Montant prévisionnel phase</b> |            |                | <b>4 000,00 €</b> |

L'aménagement d'une deux fois deux voies en parallèle de la départementale 174 entre Saint-Lô et Carentan a profondément marqué ce territoire. Ces deux axes, proches, ont modifié la vie quotidienne des habitants et perturbé le fonctionnement de l'activité agricole.

Des aménagements ont été réalisés pour prendre en compte ces préoccupations et assurer la transparence écologique du nouvel ouvrage.

Ces deux axes offrent des vues qui doivent rester attractives pour les voyageurs qui traversent ce territoire et pour ceux qui y vivent. Il est donc nécessaire de qualifier les vues actuelles et d'identifier les lieux à enjeux où il serait pertinent d'y inscrire des projets de valorisation.

Le but du stage est donc de réaliser une cartographie sensible et analytique des paysages traversés par ces deux voies et d'identifier un ou deux sites où les enjeux et actions de requalification seront précisés.

Le CAUE de la Manche et les chargés de mission urbanisme – aménagement – développement des communautés de communes territorialement concernées, la DREAL et le Département de la Manche seront associés au suivi technique du stage.

Le paysagiste recruté à mi-temps à partir de septembre 2020 poursuivra la démarche en proposant des actions opérationnelles.

Accusé de réception en préfecture  
050-255002552-20200306-  
DELIB\_CS2020\_27-DE  
Date de télétransmission : 06/03/2020  
Date de réception préfecture : 06/03/2020

### **Participer aux démarches de valorisation des sites du débarquement**

Le Parc est associé aux différentes démarches engagées pour ces sites « opération Normandie 44 » pour les sites d'UTAH et de la vallée du Merderet et « UNESCO » pour les plages.

Le Parc participe aux travaux de mise en œuvre du plan de paysage, élaboré en 2017, pour les plages et leurs périmètres élargis. Cette démarche contribue à l'objectif de valorisation du secteur de la côte Est du plan de Parc. En 2020, plusieurs actions du plan de paysage seront déclinées : signalétique, route touristique, centre-bourg porte...

### **Reconduction de l'Observatoire Photographique des Paysages**

En 2015, dans le cadre de l'élaboration du document de référence sur les paysages du Parc, un outil de suivi photographique des enjeux d'évolution des paysages a été mis en place. En 2020, une nouvelle prise de vue sera réalisée pour les 30 sites retenus.

La comparaison des clichés permettra d'engager des réflexions sur les évolutions des paysages et d'alimenter les projets de la future charte.

Les photographies seront réalisées en interne. Le paysagiste recruté à mi-temps analysera ces clichés en 2021.

### **Suivre les aménagements autour du poste de raccordement THT**

En 2011, dans le cadre du projet de la THT Cotentin Maine, le Parc a signé une convention avec RTE pour la mise en place des mesures d'accompagnement. Parmi ces mesures, un programme, doté de 71 000 €, de réhabilitation et de plantations de haies situées autour du poste de raccordement (pour une meilleure insertion paysagère du poste) a été initié à partir de 2013. Le solde de l'enveloppe s'élève à 1 245 € en 2020 et devra être dépensé avant 2022.

Par ailleurs, le Parc effectuera les 9 clichés annuels de l'observatoire photographique mis en place pour suivre l'insertion paysagère du poste de raccordement.

**Délibération : Le Comité Syndical donne son accord et autorise le Président à signer les documents afférents.**

*Pour extrait certifié conforme,*

*Transmis en Préfecture le 05 MARS 2020*

**Le Président du Parc,**

PARC NATUREL RÉGIONAL BÉNAZOUZ  
DU COTENTIN ET DU BASSIN  
3 Village Ponts d'Ouve  
St-Jacques-Côme-du-Mont  
50500 CARPIQUAN-LES-MARAIS  
Tél. 02 33 71 11 11 [c-cotentin-bessin.fr](http://www.parc-cotentin-bessin.fr)

**Jean MORIN**

Accusé de réception en préfecture  
050-255002552-20200306-  
DELIB\_CS2020\_27-DE  
Date de télétransmission : 06/03/2020  
Date de réception préfecture : 06/03/2020